



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SDS



VENDREDI 24 MAI 2024 A 20H00

NOUVELLE ECOLE - SEMSALES

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Au nom du comité de la société de développement de Semsales, Yves Droux, co-président de la société, souhaite la bienvenue à la traditionnelle assemblée générale annuelle.

Il salue les présences :

- de M. Raphaël Droux, Conseiller communal et membre d'honneur
- des délégués de sociétés locales : Laurence Gendre (Chœur Evasion)
- des membres et membres d'honneur de la société : René Buclin, Jeannette Rérat, Maurice Balmat, Guy-Pierre Ducrot, Patrice Papaux, Françoise Dénervaud et Frédéric Jordil.
- du comité de la SDS : Sébastien Grand, Yves Droux, Marina Rausis Mesot, Eric Charrière, Philippe Dénervaud, Gérard Curty, Raphaël Buchs (pour la Guggenmusik La Frenegonde).
La table est complétée par Stéphanie Grandjean, Sébastien Maillard, Cédric Torrent et Christine Grand, futurs membres du comité.

Les personnes suivantes se sont excusées pour l'assemblée de ce soir :

- pour les invités : François Genoud, Préfet de la Veveysse et Mike Aigros de l'Office du tourisme Les Paccots-Châtel
- pour les délégués des sociétés locales : Marc Colliard
- pour le comité : Richard Pfister, Moreno Cardinaux, Jocelyne Vial et Liliane Sonney (Trac)
- pour les membres et membres d'honneur : Jean-Pierre Giller, Barbara Prélaz, Pascale Papaux, Didier Vuillemin

Avant de poursuivre, Yves Droux demande une minute de silence en mémoire des personnes disparues cette année.

2. NOMINATION DES SCRUTATEURS

A la demande de Yves Droux, Maurice Balmat officie comme scrutateur pour cette assemblée. 20 personnes présentes.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le procès-verbal de l'assemblée du 17 mai 2023, rédigé par Marina Rausis Mesot, est disponible sur le site internet de la SDS et Yves Droux précise que, pour les personnes intéressées, le procès-verbal de la dernière assemblée est à disposition à l'entrée de la salle.

Merci à Marina pour la rédaction du PV.

Personne ne souhaitant y apporter de commentaires ou de questions, il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

4. COMPTE DE L'EXERCICE 2023 - RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTE

COMPTES 2023

Eric Charrière, caissier de la société, prend la parole pour présenter les comptes 2023. Lesdits comptes sont à disposition à l'entrée de la salle.

Excellente désalpe pour l'année 2023 et les comptes sont positifs avec un résultat financier très bon.

Cette année, un effort considérable a été fait pour trouver des sponsors. Les frais effectifs des sponsorings (sfr. 20'394.10) ont été sortis des montants de frais de publicité et sets de table.

La désalpe 2023 a été organisée avec la collaboration du TRAC (stand bûcherons) et la Guggenmusik (bars, + personnel pour montage et démontage).

Le bénéfice a donc été partagé comme suit, y.c. Twint commun partagé au prorata :

- Pour le Trac : sfr. 5'514.35
- Pour la Guggen : sfr. 8'363.35
- Pour la SDS : sfr. 8'363.35

Le bénéfice réel de la Désalpe, avant répartition aux sociétés, est donc de sfr. 22'241.05.

Pour le compte d'exploitation SDS, le bénéfice net 2023 est de sfr. 7'450.20.

La fortune au 31.12.2023 est de sfr. 50'328.45.

Les comptes 2023 ont été vérifiés par Valérie Piller-Allaz et Guy-Pierre Ducrot.

Guy-Pierre Ducrot prend la parole ; il indique que les comptes ont été vérifiés (bilan, cpte PP). Ils concordent avec la comptabilité et toutes les pièces ont été spontanément présentées.

Yves Droux, au nom du Comité, les remercie pour leur travail. Il compte sur eux pour l'année à venir.

L'assemblée accepte les comptes 2023 à l'unanimité et donne décharge au caissier et à son comité ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

Yves remercie Eric pour son travail clair et précis depuis tant d'années.

Eric précise que la convention avec l'Office du Tourisme pour un montant de sfr. 3'441.25 va tomber en 2024.

En effet, la nouvelle loi sur le tourisme ne donne plus de participation à l'encaissement des taxes de séjour pour les sociétés de développement.

Raphaël Droux insiste sur le fait qu'il faut maintenant voir avec l'ACV qui va gérer ceci désormais et demander si il y aurait possibilité de toucher quelque chose par rapport à l'organisation de la Désalpe puisque cet événement profite au tourisme régional.

BUDGET 2024

Le budget 2024 est présenté. Il se compose de CHF 51'650.- pour la Désalpe et de CHF 8'000.- pour l'exploitation courante.

Comme expliqué précédemment, aucun montant n'a été mis en compte pour un versement de l'office du tourisme, ni même pour une cotisation auprès cet organe.

5. RAPPORT D'ACTIVITES 2023 ET RAPPORT DES CO-PRESIDENTS

Sébastien Grand prend la parole pour présenter le rapport d'activités de l'année 2023. Voici son contenu :

« Janvier 2023

Comme chaque année, nous avons démonté les quelques décorations de Noël que nous avons eu le droit d'installer.

Mai 2023

Le 17 mai, notre traditionnelle assemblée a eu lieu dans ces mêmes locaux.

Le 20 mai, nous avons réparti 65 bacs à fleurs dans le village. Un grand merci à la commune pour le travail effectué par la voirie pour arroser et entretenir les fleurs.

Du 25 au 27 mai a eu lieu notre sortie du comité à Madrid. Voyage merveilleusement bien organisé par Eric, qu'on remercie.

Juillet 2023

Les 14 et 15 juillet, nous avons fait la tournée des chalets. Nous profitons du paysage, nous parlons de la vie au chalet, de la Désalpe, tout en dégustant les produits de bonne qualité que les propriétaires nous ont préparé avec un café ou un verre de vin. Nous remercions les propriétaires pour l'accueil qu'ils nous réservent.

Septembre 2023

Samedi 30 septembre, 40^{ème} désalpe.

Le comité de la société de développement était associé cette année avec la Guggenmusik La Frénégonde et la société de théâtre Le Trac pour le bar des bûcherons.

Pour remettre l'organisation sur de bons rails et pour organiser au mieux la 40^{ème} désalpe, nous avons fait presque un comité par mois durant l'année.

Nous tenons encore à tous les remercier, que ce soit les sociétés qui nous accompagnent, les personnes qui prennent des responsabilités, la commune, les personnes qui nous mettent à disposition du matériel ou des locaux. Sans elles, nous ne pourrions plus organiser cette magnifique fête ; d'année en année nous pouvons compter sur elles.

Après avoir fini la préparation de la place de fête le vendredi soir, nous allons traditionnellement rendre visite au stand du vin cuit. L'accueil et l'ambiance est toujours aussi formidable.

Cette année encore, les XX cuits et les pâtisseries et pâtissiers du village nous ont mijoté de très bonnes choses pour nos stands du marché. Cuchaules, bricelets, pains d'anis, biscuits, pâtisseries et vin cuit. Nous les remercions pour leur travail.

Samedi, jour de la désalpe. Nous sommes prêts, le marché se met timidement en place de très bonne heure. Les visiteurs arrivent de tous les côtés pour parcourir le marché artisanal et regarder les troupes magnifiquement décorés. Le soleil est même de la partie.

Les multiples animations de la journée ont comblé le très grand nombre de visiteurs présents pour cette édition.

Pour la partie populaire du soir, un orchestre a su dynamiser l'ambiance en offrant une musique champêtre de très bonne qualité et très appréciée par le nombreux public.

Fin octobre 2023

Nous avons enlevé les fleurs.

Décembre 2023

Voici de nouveau le temps de notre dernière mission de l'année. Un samedi de décembre nous avons installé les décorations lumineuses de Noël. »

6. DEMISSIONS - ADMISSIONS

DEMISSIONS

Yves Droux a le regret de fait part de plusieurs démissions au sein du comité. Il les annonce dans leur ordre de réception :

- Valentin Demierre
- Sébastien Grand

Sébastien Grand est arrivé en 2011 à la SDS. En 2014, il a repris la co-présidence avec Marc Grand.

Yves remercie Sébastien pour tout son travail, son temps consacré sans compter. La SDS a besoin de personne comme Sébastien, qui a grandi dans cette ambiance de la désalpe et qui sait donner sans compter, son temps pour cette société. On sait que si nous avons besoin de son aide il sera toujours là pour nous renseigner. Yves propose de le remercier par applaudissement de l'assemblée et un petit cadeau lui est remis de la part de la SDS.

Les membres démissionnaires de l'année passée seront également remerciés hors assemblée.

ADMISSIONS

Yves Droux a approché Marina pour lui demander de le rejoindre à la co-présidence. Marina a accepté ce nouveau poste !

Plusieurs demandes ont été faites pour trouver des nouveaux membres pour le Comité :

- Christine Grand au poste de secrétariat
- Jocelyne Vial au poste des boissons et bars
- Sébastien Maillard pour l'animation
- Richard Pfister s'occupera du marketing
- Cédric Torrent du poste de sécurité et police
- Et Stéphanie Grandjean (qui gère le marché, depuis l'année passée déjà)

L'assemblée accepte à l'unanimité par applaudissement lesdites nominations à ces différents postes.

7. DIVERS

René Buclin demande si les caisses mises au cimetière sont de l'initiative de la SDS. Non, c'est la Commune qui les a posées.

M. Frédéric Jordil demande pourquoi il n'y avait pas de bulletin avec la convocation qu'il a reçue. Marina répond qu'il avait été décidé de ne plus en mettre pour les membres d'honneur.

Remarque complémentaire : pour la prochaine convocation, mettre les 2 prénoms du couple.

Raphaël Droux, au nom de la Commune, remercie les co-présidents et le comité pour le travail effectué.

Semsaes a de la chance d'avoir des sociétés pour animer le village et des membres qui s'engagent sans compter.

Il salue les changements au sein du comité : nouveaux visages, même certains enfants d'anciens membres de la SDS.

Il se réjouit de la continuité de cette société et de se rencontrer à nouveau à la prochaine désalpe.

Guy-Pierre Ducrot prend également la parole pour saluer l'arrivée de ces nouveaux membres et co-présidents.

Petit mot de Sébastien : il est temps pour lui de partir, que de bons moments partagés, au Comité, aux tournées des chalets, aux sorties, aux désalpes, moments qu'il n'oubliera jamais. Il remercie tout le monde pour toutes ces années et dit merci à Yves pour la co-présidence de l'année 2023. Il souhaite plein succès à la désalpe pour les 40^{ème} prochaines années.

Il est ému de dire qu'il a eu à cœur d'avoir repris ce travail au sein de la SDS après ses parents. D'avoir perpétué cette tradition avec les villageois. Il remercie les propriétaires de troupeaux, les sociétés, la Commune, les nombreux bénévoles et les habitants de la Commune.

Eric Charrière dit MERCI à son tour à Sébastien pour tout ce qu'il a fait, durant toutes ces années au sein du comité. Il comprend sa démission même si tout le monde est touché par son départ, qui a suivi celui de Marc.

Il profite également de remercier Yves et Marina pour la reprise de la co-présidence et les nouveaux membres du comité qui ont accepté de rejoindre l'équipe afin de pérenniser cette belle tradition dans notre village. Un dernier clin d'œil est fait aux membres fondateurs de la société SDS, sans qui notre belle désalpe n'existerait pas.

La parole n'étant plus demandée, Yves remercie la Commune pour la mise à disposition de la salle et invite les personnes présentes à partager un verre de l'amitié et quelques plats froids.

Yves Droux clôt l'assemblée générale ordinaire à 20h45.

Semsaes, le 24 mai 2024

Les co-présidents

Yves Droux

Marina Rausis Mesot



La secrétaire

Christine Grand

